

### Un franc succès pour la "Faîtes des arts"



**Vie associative**

Programme du Téléthon



**Vie municipale**

Inauguration  
des allées du Château



**Culture**

Catalogue en ligne  
de la médiathèque



**MONISTROL SUR LOIRE - Novembre 2016**

Directeur de la publication : Jean-Paul LYONNET, Maire de Monistrol sur Loire

Conception : service COMMUNICATION, Mairie de Monistrol sur Loire

Photographies : Mairie de Monistrol sur Loire - Olivier PIETROY - Impression : imprimerie COURT, Monistrol sur Loire

Diffusion : association Coup de Pouce à l'Emploi, Sainte Sigolène - Tirage : 4 200 exemplaires - Papier recyclé.



# L'éditorial du Maire

Monistroliennes, Monistroliens,

Après les vestiaires et leur salle pédagogique mise en service pour le "Rêve XV", l'USM Football pourra bénéficier en cette fin d'année d'un complexe à la hauteur, d'une part, de ses ambitions sportives actuelles (deux vestiaires joueurs et deux vestiaires arbitres supplémentaires) et, d'autre part, de sa volonté d'accueillir dans de bonnes conditions les clubs qui font les déplacements à Monistrol avec une salle de convivialité à l'étage.

Ces investissements importants seront, j'en suis sûr, appréciés par les bénévoles et les utilisateurs, en espérant que chacun saura les faire vivre dans le temps.

Les municipalités de Saint Pal de Mons, Sainte Sigolène et Monistrol se sont regroupées pour une réception à l'occasion de la passation de commandement entre le Capitaine Pascal Perrin et le Capitaine Stéphane Pons, à la tête des deux centres de secours.

L'occasion pour le SDIS, les élus départementaux, régionaux et nous, maires des trois communes concernées, de remercier Pascal Perrin et d'accueillir Stéphane Pons, de mettre en avant l'engagement des volontaires et de leur famille, dans leurs missions au service de toute la population du territoire.

Sans oublier la nécessité d'investir au plus vite dans une nouvelle caserne à Monistrol où plus de 900 interventions seront comptabilisées pour 2016.



  
Jean-Paul LYONNET

## Vie municipale

### Les nouvelles allées du Château inaugurées

Le chantier des allées du Château s'est terminé avant la rentrée scolaire du mois de septembre.

Pour beaucoup, riverains ou non, c'est un tout nouvel espace qui a vu le jour : plus aéré, plus clair mais aussi plus soigné avec l'utilisation de matériaux nobles.



Après un trimestre de réouverture et de remise en circulation des allées, les festivités de fin d'année seront l'occasion pour le lieu de revêtir ses habits de lumière... et plus précisément sur le Château qui domine l'ensemble.

Samedi 17 décembre, un spectacle son et lumière sera projeté sur la façade du Château, après le désormais traditionnel défilé de Noël. Vin chaud et jus de fruits seront offerts au public.

### Contrôles des installations d'assainissement non collectif

Le service SPANC du Syndicat des Eaux Loire Lignon (SELL) continue les contrôles des installations d'assainissement non collectif sur le territoire. En 2017, les secteurs suivants seront concernés : Praisles, Praislettes, Bellevue, le Cros, le Bois Pillé, Champeau, Montessus, les Gouttes, les Chenenches, Chomette, le Moulinet, le Petit Maisonny, le Poudrier, Veyrines, les Reveyrolles Brûlées.

1

Syndicat des Eaux Loire Lignon (SELL) 19, route de Monistrol 43600 Sainte Sigolène tél : 04 71 61 22 97.

## Recensement de la population

### Le recensement, c'est utile à tous

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur



la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...).

Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

### Le recensement, c'est simple : répondez par internet comme déjà 4,1 millions de personnes.

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.

- Pour accéder au questionnaire en ligne, rendez-vous sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur "accéder au questionnaire en ligne". Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider. Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser plus de 30 tonnes de papier en 2016. On a tous à y gagner !

- Si vous répondez sur les documents papier, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à la mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

### Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées.

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom

et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à la mairie ou vous rendre sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



**21 agents vont se rendre dans les foyers monistroliens  
du 19 janvier au 18 février 2017 afin de recenser la population de Monistrol.  
Merci de leur réserver le meilleur accueil.**

## Des toilettes publiques au Prévéschal et dans le parc du Château

De nouvelles toilettes publiques vont être installées en centre ville.

Les premières seront situées dans le parc du Château, à gauche du portail et à l'angle de la maison de retraite. Pour celles-ci, l'avis de l'architecte des Bâtiments de France a été nécessaire, compte tenu de la proximité du Château et de l'église.

Les secondes seront installées sur l'emplacement de l'ancien lavoir. En plus des toilettes, des containers seront également enterrés et une dizaine de place de stationnement sera créée.

Les deux toilettes publiques seront accessibles aux personnes à mobilité réduite. Elles disposeront de deux urinoirs sur le côté. Leur façade sera réalisée en bois composite.

Le coût des deux équipements sera de 98 600 euros (49 300 euros TTC l'unité).



## Lutter contre le fléau des lingettes



Lundi 5 septembre dernier, le service assainissement a constaté une pollution importante du ruisseau du Saint Marcellin.

Après diverses investigations, il s'avère que l'origine du rejet nocif était un regard d'assainissement situé dans une parcelle privée, à proximité du ruisseau.

Ce rejet est lié au fait que le réseau d'eaux usées a été bouché par des lingettes rejetées par les usagers résidant rue des Acacias, rue des Marronniers, rue des Mûriers et lotissement de Cazeneuve. Ces lingettes se sont agglomérées entre elles, formant un bouchon solide de la taille d'un ballon, ce qui a ensuite provoqué le déversement des effluents dans le ruisseau.

Aucun témoignage n'ayant permis de signaler rapidement cette pollution, le problème a perduré plusieurs jours. Les lingettes, en plus d'endommager les canalisations occasionnant des réparations coûteuses, ont eu cette fois des conséquences dramatiques sur le milieu naturel. En effet, la pollution a détruit l'ensemble de la faune aquatique sur plusieurs centaines de mètres, provoquant la mort d'une grande quantité de truites.

Il est important de rappeler que le réseau d'assainissement est conçu pour recevoir et traiter les eaux usées ménagères (issues de la cuisine, bains et toilettes) et ne peut pas recevoir d'éléments solides comme des cotons-tiges, lingettes, préservatifs ou tampons hygiéniques, sans cesse récupérés à la station de traitement de Foletier. Contrairement au marketing industriel vantant les qualités biodégradables des lingettes ou autre tube carton de papier toilette, ceux-ci ne doivent en aucun cas être jetés dans les toilettes. Le seul traitement possible pour ce type de déchets est celui des ordures ménagères non recyclées (poubelle classique).

Le civisme et la responsabilité de tous sont les seules réponses au respect de l'environnement et au cadre de vie de chacun.

## Campagne de dératisation

Chaque année, en février et en novembre, une campagne est menée par les services municipaux et la société Badiou du Puy-en-Velay dans le réseau d'eaux usées afin d'y procéder à une dératisation. Celle de novembre est la plus importante puisqu'elle nécessite 6 jours d'intervention.

Le but est de cibler les endroits critiques de passage des rats, notamment au niveau des magasins de bouche. A l'aide d'appâts-pièges à durée de vie limitée, la population de nuisibles est ainsi régulée. Leur éradication

## Cinq vidéos pour connaître les alternatives au désherbage chimique

Cinq clips vidéos sont proposés par La FREDON\* Auvergne, pour découvrir les différentes méthodes alternatives au désherbage chimique.



La commune a testé et investi dans différents équipements visibles dans ces vidéos. Le balayage mécanique avec des brosses métalliques, des réciprocaturs permettant le même travail qu'une débroussailluse mais sans projections, des brûleurs à gaz.

Un nouvel investissement est prochainement prévu : un outil mécanique pour les terrains stabilisés (terrains de sports et cimetière) permettant de supprimer les jeunes pousses d'herbes spontanées.

De nouvelles pratiques sont également mises en



place comme la plantation de couvre-sol pour empêcher l'herbe de pousser, la pose systématique de bâches sous paillage, l'enherbement sur certains terrains sablés.

Ces clips témoignent avec humour et témoignages concrets des initiatives locales prises par les services communaux. Monistrol s'inscrit dans cette dynamique et compte bien relever le défi du "zéro pesticide" en janvier 2017 (hors terrains de sports et cimetières).

\*organisme à vocation sanitaire pour le domaine du végétal.

## Passation de commandement au centre de secours



Vendredi 4 novembre a eu lieu la passation de commandement entre le capitaine Perrin et le capitaine Pons.

Le centre de secours de Monistrol écrit une page de plus dans sa longue histoire qui a débuté en 1843 avec la création du corps des sapeurs-pompiers. Le centre compte aujourd'hui 53 pompiers, avec une section JSP qui regroupe une vingtaine de jeunes sapeurs. 803 interventions ont été effectuées au cours de l'année 2015. A noter que l'année 2016 devrait en comptabiliser plus de 900.

Nous remercions le Capitaine Perrin, en poste depuis le 1er juillet 2003, pour avoir servi efficacement et durablement la

sécurité dans notre territoire. Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite de sa carrière en tant que Chef du service prévision à l'état major du SDIS. Qui dit passation de commandement, dit nouvelle arrivée ! Nous souhaitons chaleureusement la bienvenue au Capitaine Stéphane Pons, qui était adjoint chef du Centre d'Incendie et de Secours du Puy en Velay avant de nous rejoindre.

## Voeux à la population

La municipalité présentera ses voeux à la population monistrolienne vendredi 27 janvier 2017 à 20h à la Capitelle.

Cette cérémonie sera l'occasion pour les élus de présenter les grands projets pour 2017, de faire un point sur le mandat en cours et d'échanger avec le public autour du verre de l'amitié.

L'occasion également pour chacun de rencontrer les acteurs de la vie monistrolienne : bénévoles des associations, chefs d'établissements scolaires, forces de sécurité, acteurs de la vie économique...

Tous les Monistroliens sont cordialement invités à participer à cette soirée, placée sous le signe de la convivialité.

### Au programme du Téléthon 2016

Mardi 29 novembre : **concours de coinche** avec le club des Aînés le Dynamic. A partir de 14h à la maison des associations. Ouvert à tous. Tarif : 7 euros.

Jeudi 1er décembre : **concours de triplettes** avec la Boule Amicale. Inscriptions à partir de 14h, début de la compétition à 14h30. 1 euro par joueur sera reversé au Téléthon. Vente de pâtisseries.

Vendredi 2 décembre :

- **Marche des élèves** l'après-midi avec les écoles Lucie Aubrac, Albert Jacquard et Notre Dame du Château.

- **Tennis et escalade** à la Halle des sports du Monteil. De 18h à 24h. Nouveauté : initiation en musique au Fitennis sessions de 10 mn. Ouvert à tous. Participation commune : 3 euros. Boissons, hot-dogs, crêpes.

- **Fitness** de 18h à 22h à la Paumellerie. 18h : bodysculpt tonic, 19h : zumba, 20h : step. 18h/21h : défi-musculation. Participation : 3 euros.

Samedi 3 décembre :

**Tripes** à la caserne des pompiers de 7h30 à 11h avec les sapeurs pompiers actifs et retraités. Tarif : 8 euros. Possibilité d'emporter les tripes à domicile : prévoir un récipient.

**Vente de peluches et porte-clefs** à partir de 9h, par les jeunes sapeurs pompiers à l'entrée des grands commerces.

A la Capitelle :

À partir de 9h (dernier départ 14h) : **randonnée pédestre** avec Espace et Course. 2 circuits de 5 et 10 kms. Départ groupé à 9h pour les personnes désirant effectuer la marche en courant ou en marche

nordique. Chaque participant aura un ticket qui lui permettra de boire un verre de vin chaud ou autre à l'arrivée. Participation : 3 euros.

De 10h à 17h : une classe de 1ère STSS du lycée Notre Dame du Château proposera des **activités variées** : atelier de Noël : décorations diverses, 1 euro ; jeu du chamboule 1euro ; chasse aux Pokémons ; stand maquillage enfants : 1 euro ; le mystère du bocal : mise de 2 euros. Boutique du Téléthon.

L'accueil de loisirs Club Jeunesse (Familles Rurales) proposera une **vente d'objets en bois** décorés par les enfants pendant les vacances d'automne.

À 12h : **repas** pommes de terre, saucisses, fromage blanc, pomme. Tarif : 8 euros.

De 13h30 à 18h : **vente de costumes, déguisements et ouvrages divers** par l'association Espace Couture.

De 14h à 17h : **massages** par l'association Massages-Bien-Etre (dos et jambes). Participation : 5 euros les 15 minutes.

**Jeux** prêtés par la Ludothèque Ricochet.

Tout l'après-midi : **buvette et vente de crêpes** par les bénévoles du Téléthon.

À partir de 19h : **repas** paëlla, fromage, dessert, café. Tarif : 12 euros adultes, 6 euros enfants.

Réservations à l'office de tourisme au 04 71 66 03 14 dès le 21 novembre.

### La ronde monistrolienne toujours plus forte

La course VTT organisée par le Cyclo club a enregistré cette année sa plus forte participation avec près de 1 200 coureurs. Cette 9e édition proposait 4 parcours, accessibles à tous. Les 15 kms ont été les plus demandés avec 240 participants. Jordan Sarrou a, quant à lui, testé les 65 kms. Beaucoup de familles ont arpenté les chemins, certaines venues de Lyon.

70 bénévoles ont œuvré pour ce rendez-vous basé sur la convivialité. Les services techniques et sportifs de la Mairie y ont été associés, par la mise à disposition de matériel et le débroussaillage des chemins.

Grâce à la mise de 1 euro par participant, ce sont 1 200 euros que le Cyclo club reversera aux Virades de l'espoir.



## Action sociale

### Noël solidaire avec le CCAS

Pour la seconde année consécutive, le CCAS organise le "Noël ensemble", proposant aux familles invitées un après-midi festif en décembre à la Capitelle.

Cette manifestation est initiée en partenariat avec les bénévoles du Secours Catholique, du Secours Populaire, des Restos du Coeur et de la Banque Alimentaire.

Une animation africaine sera offerte par le CCAS. La ludothèque animera le début d'après-midi en proposant des jeux.



## Vie économique

### Les nouveaux commerces



#### Le 2ème acte

Le restaurant situé au 10, avenue de la Libération a changé de propriétaire. Bénéficiant d'une terrasse ombragée, il propose de la cuisine traditionnelle.

Ouverture du jeudi au samedi à midi et le soir, et le dimanche midi.

04 71 66 50 53. [www.le2emeacte.com](http://www.le2emeacte.com)

#### Gunay restaurant

Le restaurant est au 2, avenue du 11 Novembre. Ses spécialités : grillades et kebab, avec pains artisanaux.

Les horaires : du lundi au samedi de 12h à 14h30 et de 18h à 22h30 et le dimanche de 18h à 22h30.

09 54 22 05 58.



#### Couture Création et Confection

La boutique précédemment située au 19, rue du Commerce a déménagé au 12.

L'atelier de retouches et de fabrication sur mesure est ouvert les mardis, jeudis, vendredis de 9h à 12h et de 14h à 18h, les mercredis et samedis de 9h à 12h.

04 71 56 38 70.



## Tourisme

### Une promotion nationale pour l'Espace VTT des Marches du Velay



Afin d'assurer la promotion de l'espace VTT auprès d'une clientèle la plus large possible et de susciter l'envie de découvrir le territoire pour une ou plusieurs journées, l'office de tourisme mène différentes actions.

#### Présence accrue sur les sites internet dédiés

L'office de tourisme a fait le choix de publier ses circuits sur des sites pertinents, fiables, avec une mise à jour facile et qui annonce clairement "la marque de fabrique office de tourisme", gage de qualité pour le pratiquant. Dorénavant, les internautes trouvent les circuits des Marches du Velay sur [www.sitesvtt.ffc.fr](http://www.sitesvtt.ffc.fr), [www.tracegps.com](http://www.tracegps.com) et [www.utagawavtt.com](http://www.utagawavtt.com) et bien-sûr sur le site de l'office de tourisme des Marches du Velay [www.lesmarchesduvelay-tourisme.fr](http://www.lesmarchesduvelay-tourisme.fr). Fiches descriptives, cartes interactives et tracés à télécharger ou à imprimer, sont autant d'informations précieuses pour le vététiste, agrémentées de photos et d'adresses utiles.

#### Participation au Roc d'Azur à Fréjus du 6 au 9 octobre dernier

Cette année, l'office de tourisme des Marches du Velay était présent sur un stand promotionnel, aux côtés de la Maison Départementale du Tourisme et des offices de tourisme du Haut Lignon, Gorges de l'Allier et du Mézenc. L'occasion de présenter l'offre VTT départementale qui place la Haute-Loire à la 4ème place nationale en matière d'offres.

C'est un bilan très positif qui est tiré de cette expérience : de nombreux plans du site VTT ont été distribués à une clientèle ciblée, avide de nouveaux lieux pour s'adonner à sa passion. A noter aussi la présence de Romain Bardet, de passage sur le salon et le Monistrolien Jordan Sarrou qui a assuré une séance de dédicaces avant de remporter la grande épreuve du Roc d'Azur.



## Culture

### Des idées pour le nom de la médiathèque ?

Vous avez des idées sur un nom à donner à la médiathèque ? Proposez-les ! Un nom commun, un nom propre... A vos crayons ! Pour cela, déposez vos propositions sur papier libre dans la boîte présente à la médiathèque, d'ici la fin du mois de décembre.

En janvier, un dépouillement sera réalisé afin qu'en 2017, la médiathèque trouve son nom...

### Des lignes... en ligne !

Le catalogue de la médiathèque municipale de Monistrol sur Loire est désormais en ligne.

Il est accessible depuis le site Internet de la Mairie : [www.mairie-monistrol-sur-loire.fr](http://www.mairie-monistrol-sur-loire.fr) ou directement sur <http://monistrol-sur-loire-portail.c3rb.org/index.php>.

Cet outil permet, via Internet, de consulter le catalogue à distance pour :

- découvrir quels ouvrages la médiathèque propose,
- savoir si un document particulier est disponible,
- écouter des extraits musicaux,
- voir les bandes-annonces des DVD empruntables.

### La médiathèque cherche son nom...



De plus, un adhérent peut consulter son compte en saisissant son nom de famille et son numéro de carte de médiathèque pour :

- prolonger ses prêts,
- réserver un document déjà sorti,
- suggérer un achat.

Enfin, le catalogue en ligne donne les informations pratiques et le lien vers la page Facebook sur laquelle retrouver l'actualité de la médiathèque :

<https://www.facebook.com/mediathequemonistrol/?fref=ts>



## "Faites des arts" : retour sur une semaine d'animations



Quiz musical



Démonstration de danse folklorique



Circle songs



Démonstration de chant



Land art



Atelier maquillage avant "Augustin, pirates des Indes"



Top chef



Room bazar



Atelier cuisine



Soirée jeux en famille



Oeuvre collective avec les accueils de loisirs

## Vie municipale

### Rappel de la législation concernant les déjections canines

Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons.

En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 3ème classe d'un montant de 68 euros.



## Etat civil

### Les naissances

Le 7 septembre de Romain MEREL, impasse du Poudrier.

Le 8 septembre de Paul VALETTE, allée des Myosotis.

Le 9 septembre de Cléa SOULPIN, allée des Terriers.

Le 13 septembre de Paolo SARRON, Grangevallat.

Le 14 septembre de Nolwenn MASSEY, rue de l'Herbret.

Le 14 septembre de Lise MARCONNET, chemin des Hauts du Regard.

Le 15 septembre de Kyara MARTINS, av. de la Libération.

Le 18 septembre de Louna ROUMEAU, avenue du 11 Novembre.

Le 20 septembre de Mylan CARAPUCINHA, bd Vanneau.

Le 21 septembre de Eylul HEREK, allée du Château.

Le 21 septembre de Lily-Rose BRACHIN, boulevard du Mazel.

Le 22 septembre de Gaspard COLLEWET, rue des Cerisiers.

Le 29 septembre de Néo RIFFARD-LAGUET, rue des Noyers.

Le 5 octobre de Aylie BONNISSOL, av. Martouret.

Le 5 octobre de Louis BRUYERE, rue du Monteil.

Le 16 octobre de Maxence PATERLO, rue du Kersonnier.

Le 19 octobre de Alexis RIVIERE, Praisles.

Le 24 octobre de Gauthier BANCEL-SARTRE, route de Pierre Blanche.

Le 25 octobre de Timéo PEYROCHE, Nantet.

Le 27 octobre de Eva SENTENAT, route des Villages.

### Les mariages

Le 3 septembre de Claudine FAVERJON et Damien BARBIER, avenue de la Libération.

Le 10 septembre de Brigitte FAYARD et Roland CHARRA, route de Cheucle.

Le 24 septembre de Céline ROELANDTS et Wilfrid NORVENE, rue du Moulin à Vent.

Le 24 septembre de Pauline DECHAVANNE et Jean BARONNIER, le Piat.

Le 28 octobre de Nawal AZMANE et Abdellah FARSI, avenue Marcel Pagnol.

### Les décès

Le 4 septembre de Marie BERTHOIX, allées du Château.

Le 8 septembre de Marie FRITSCH, allées du Château.

Le 13 septembre de Jean-Pierre CLEMENSON, le Pinet.

Le 18 septembre de René COLOMBIER, allées du Château.

Le 18 septembre de Marie FOURNEL, allées du Château.

Le 20 septembre de Pascal VERICEL, rue des Acacias.

Le 2 octobre de Marie JOUMARD, le Regard.

Le 5 octobre de Antonia FAURE, Grangevallat.

## Espace d'expression de la minorité au conseil municipal

Cette rubrique est ouverte aux composantes du conseil municipal. Ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

### Liste "Monistrol pour tous"



#### GESTION APPROXIMATIVE et AMATEURISME

Les nouveaux vestiaires du stade de football

La construction de nouveaux vestiaires pour accueillir les nombreux licenciés de l'USM était devenue une nécessité. Le projet s'est concrétisé et a consisté à édifier un bâtiment de deux niveaux dans le prolongement de la tribune existante. Surprise !? A la fin des travaux de gros œuvre, il s'avère que le nouveau bâtiment cache le terrain pour une partie des spectateurs de la tribune ancienne. Questionné sur ce sujet le maire explique qu'il était conscient de cette bévue depuis le début mais qu'il a tout de même validé le projet !? N'oubliant pas au passage d'impliquer les dirigeants de l'USM qui auraient été consultés sur le sujet : nous savons depuis qu'il n'en est rien et que la seule responsabilité relève des élus municipaux en charge des travaux et du sport. Dernière nouvelle : devant un tel disfonctionnement il a été décidé de casser un pan de la construction neuve pour limiter l'impact négatif !!

La gestion du personnel communal

Un accord a enfin été trouvé. Le temps de travail, les congés annuels, les temps partiels ainsi que les primes ont été adaptés ou actualisés. Au final il n'y aura que très peu de changements notamment sur le temps de travail. Par ailleurs, les économies voulues par la municipalité ne seront pas au rendez-vous. Sur la manière dont la négociation a été menée, nous relevons un amateurisme certain de la part des élus en charge du dossier. Ce qui a conduit les agents à un mouvement social d'ampleur bien compréhensible. Outre l'accord, il en résulte un climat de défiance des agents par rapport aux élus, palpable dans tous les services municipaux. Quel gâchis !

Nouveaux locaux pour l'office de tourisme

L'office du tourisme intercommunal a l'opportunité de s'installer en lieu et place du bar le Carrefour. Les démarches pour ce faire ont été conduites par les élus communaux et intercommunaux à l'initiative de l'office de tourisme. Le maire, pourtant présent à ces démarches, déclare dans la presse qu'il est opposé à ce transfert. Pour notre part, nous soutenons sans réserve cette initiative qui ne pourra que conforter, dans ses missions, l'office de tourisme de la nouvelle intercommunalité, à un endroit stratégique de notre commune.

Pour plus d'information sur nos prises de position, nos points de vue, mais aussi des informations sur la vie monistrolienne, des reportages photos, consultez, [www.regardsmonistroliens.fr](http://www.regardsmonistroliens.fr)

## Espace d'expression de la majorité au conseil municipal

Cette rubrique est ouverte aux composantes du conseil municipal. Ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

### Liste "Monistrol avec vous"

#### LA MAJORITE AGIT ALORS QUE L'OPPOSITION STAGNE DANS LA CRITIQUE

Ces dernières semaines les membres de l'opposition ont continué à dénigrer sans fondements l'action de Jean-Paul LYONNET et de son équipe.

Ils ont notamment longuement critiqué la décision de donner un temps spécifique à la fête des arts. Pourtant, on peut lire dans la presse : un carton pour "la Faïtes des arts". Effectivement, cette deuxième édition a remporté un franc succès. La volonté était de donner une place plus importante aux arts sous toutes leurs formes, et non de les noyer dans une semaine où l'activité sportive est majoritaire. Le choix de la période et la diversité des activités et spectacles proposés ont séduit le plus grand nombre. Découvrir et pratiquer les arts à tout âge et en famille, tel était l'objectif de ces 10 jours. Notre souhait de mettre les arts à la portée de tous, dans la rue ou des espaces dédiés a été bien compris par les Monistroliens et leur participation massive confirme que la municipalité a fait le bon choix en leur proposant deux temps forts, un pour le sport et un pour les arts. Sur la base de ce succès, la MJC, coordinatrice de l'événement, et la municipalité travailleront pour développer cette fête des arts l'année prochaine !

Autre critique de l'opposition : les nouveaux vestiaires du foot. Pourtant, là encore, le club, par la voix de son coprésident a déclaré dans l'édition du 04/11/16 du journal la Tribune : "Nous sommes heureux de pouvoir bientôt bénéficier de cet équipement... Avec les derniers agencements la situation dans les tribunes est rétablie".

L'accord sur l'organisation et l'aménagement du temps de travail a également fait l'objet d'attaques de la part de l'opposition. Néanmoins, cet accord a été signé par Monsieur le Maire et les représentants du personnel début novembre. Ce dispositif permet d'améliorer l'équité entre les agents et l'efficacité du service public. Cet accord, unique sur notre territoire, a été approuvé par tous les membres de l'équipe VALOUR puisqu'il a été adopté à l'unanimité lors du conseil municipal du 04/11/16.

De bons résultats l'emportent toujours sur des polémiques politiciennes infondées.

## Vie associative

### Marché de Noël de l'APEL

Vendredi 2 décembre, l'APEL (Association de Parents d'Elèves) et les équipes enseignantes de l'ensemble scolaire Notre Dame du Château seront heureuses de vous accueillir dès 17h30 et jusqu'à 22h30, à l'école maternelle rue de Chabron pour une soirée "magie de Noël". Plusieurs animations seront proposées : vente d'objets réalisés par les élèves et les parents d'élèves, balade avec le Père Noël et ses lutins, décoration de "mon beau sapin" (au profit du Téléthon), spectacle "Tombé du ciel" avec la compagnie du Ruisseau. De nombreuses surprises attendent également les visiteurs... Restauration sur place. Ouvert à tous. Entrée libre.



## L'agenda

### A noter en décembre

*Noël : détail des animations sur le programme ci-joint*

- Vendredi 2 : **Marché de Noël** de l'APEL, dès 17h30 rue de Chabron.  
Sam 3 et dim 4 : **Téléthon**. Programme complet page 5.  
Dimanche 4 : **Vide-grenier** en salle de 8h à 15h, inscriptions chez Velay Destock au 19, rue du 18 Juin 1940. Avec Monistrol A'Tout.  
Lundi 5 : **Permanence** gratuite et confidentielle d'un avocat, 10h-12h, maison Carion.  
Mercredi 7 : **Spectacle jeune public** "Les voyages de Mme Loiseau" 16h à l'Espace Culturel.  
**Concert** avec la "Maîtrise du Puy en Velay", 18h30 à l'église.  
Jeudi 8 : **Université pour tous** "voyage au cœur de la ruche", 18h30 au Château.  
Vendredi 9 : **Forum** des formations de l'enseignement supérieur, 9h-16h30 à la Capitelle.  
**Palmarès sportif**, 19h30 au gymnase du Mazel.  
Samedi 10 : **Spectacle** de danse et acrobaties "Un poyo rojo", 20h30 à l'Espace Culturel. **Complet**  
Dimanche 11 : **Vide-grenier** en salle de 8h à 15h, inscriptions chez Velay Destock au 19, rue du 18 Juin 1940. Avec Monistrol A'Tout.  
Mercredi 14 : **Heure du conte** "Et zou et glou" avec Konsl'Diz, 16h et 17h à la médiathèque.  
Samedi 17 : **Parade de Noël**, départ à 17h30 de l'Hôtel de Ville.  
Dimanche 18 : **Concert des Kid's United**, retransmis à 15h au cinéma.  
**"Le jour le plus court"**, projection de courts-métrages, 18h au cinéma.  
**Vide-grenier** en salle de 8h à 15h, inscriptions chez Velay Destock au 19, rue du 18 Juin 1940. Avec Monistrol A'Tout.  
Lundi 19 : **Après-midi jeux** avec la ludothèque Ricochet, 15h30-18h maison des associations.  
**Ciné conte** avec le film "les nouvelles aventures de Pat et Mat", 16h30 à la Capitelle.  
20, 21 et 22 : **Animations** avec la ludothèque, place de la Victoire.  
Mercredi 21 : **Déambulation** des lutins de Noël, en centre ville et au Pêcher.  
21, 22 et 23 : **Promenades** avec le petit train de Noël.  
22 et 23 : **Magie** avec Gérald Russier, au Pêcher.  
22 et 28 : **Deux "ciné bricole"**, 15h à la Capitelle.  
Samedi 24 : **Spectacle et goûter** de Monistrol Animation, 15h à la Capitelle.

### A noter en janvier

- Dimanche 1er : **Marrons et vin chauds** avec Monistrol Animation, 17h place Néron.  
Du 7 au 28 : **Roman photo** "Madame la Culture" par Yves Bressiant, à la médiathèque.  
Dimanche 8 : **Loto** de l'USM Football, 14h à la Capitelle.  
Lundi 9 : **Don du sang**, 9h-12h et 15h-19h à la Capitelle.  
Jeudi 12 : **Université pour tous** "le flamenco", 18h30 au Château.  
Dimanche 15 : **Concours de coinche** de l'US Monteil Handball, 13h30 à la Capitelle.  
Vendredi 20 : **Spectacle musical** "Ben Mazué", 20h30 à l'Espace Culturel.  
Mercredi 25 : **Théâtre d'objets** "le tour du monde en ballon", 16h à l'Espace Culturel.  
Jeudi 26 : **Conférence** "vous avez dit fanfares ?", 18h30 au Château.  
Vendredi 27 : **Vœux** à la population, 20h à la Capitelle.  
Samedi 28 : **Théâtre** "Madame la Culture", 20h30 à l'Espace Culturel.  
Dimanche 29 : **Loto** du Sou des Ecoles publiques, 14h à la Capitelle.